

FEDERATION FRANCAISE DE BOXE

BAREME COTISATIONS/AFFILIATIONS & LICENCES
COTISATIONS SAISON 2023 - 2024

COTISATIONS
2023/2024

AFFILIATIONS

AFFILIATION CR, CD, CLUB, CLUB UNIVERSITAIRE, MILITAIRE et F.C.S.A.D.	50
FORFAIT AFFILIATION ECOLE DE BOXE (1 Pdt, 1 TG, 1 SG; Prévôt ou BEES)	160
DROIT ET REDEVANCE FORFAITAIRE Décision du comité directeur du 07/06/2022	0

BUREAU

MEMBRE DE COMITE D'ASSOCIATION : CR/CD/AS/EB/MILITAIRE/UNIVERSITAIRE/FCSAD	66
CADRE TECHNIQUE FEDERAL (Stagiaire- Prévôt, Aéro, Assistant Boxe), B.E./BPJEPS ou DEJEPS n'ayant pas de boxeur Pros	166

OFFICIELS

DELEGUE DE REUNION, PRESENTATEUR, CHRONOMETREUR, MEDECIN	66
JUGE ARBITRE AMATEUR (stagiaire, régional, inter régional, national, international AOB)	321
OFFICIEL ET SUPERVISEUR PROFESSIONNEL INTERNATIONAL (TOUTES FEDERATIONS CONFONDUES)	26
JUGE DIRECTEUR D'ASSAUT : 0€ si l'intéressé possède une autre licence	26

DROITS ET REDEVANCES

ORGANISATION AMATEUR Décision du comité directeur du 20/05/2023	Gratuité
ORGANISATION MIXTE Décision du comité directeur du 20/05/2023	Gratuité
ORGANISATION BEA ou BA HUIS CLOS (moins de 10 combats)	Gratuité

LICENCES

LICENCE BOXE EDUCATIVE ASSAUT/LOISIR Poussins - Benjamins - Minimes - Cadets Nouvelle licence	26
LICENCE HANDI-BOXE	46
LICENCE AEROBOXE	10
LICENCE BOXE ASSAUT/LOISIR Juniors/ Séniors/Vétérans Nouvelle licence	46
LICENCE BOXE AMATEUR	10
LICENCE PRESCRIBOXE de Poussins à Vétérans, sans compétition (sous réserve d'une présentation d'une prescription médicale)	10

AUTRE TITRE DE PARTICIPATION

ATP VOLONTAIRE (à partir de 16 ans - clubs et écoles de boxe) Passage de licence à ATP	13
---	----

PROFESSIONNELS Année 2024 (du 1er Janvier au 31 Décembre)

LICENCE BOXEUR PROF. groupe ELITES 1	300	390
LICENCE BOXEUR PROF. groupe ELITES 2	250	325
LICENCE BOXEUR PROF. groupe ELITES 3 (ancien groupe ESPOIRS)	200	260
LICENCE BOXEUSE PROF. groupe ELITES Féminines	250	325
LICENCE BOXEUR PROF. Etranger (venant combattre en France) tarif à chaque combat et par boxeur <i>(payable lors de la demande d'autorisation de réunion)</i>	60	

VALIDATION ANNUELLE DE CONTRAT UNIQUEMENT lors de la signature du 1er contrat Ou en cas de changement d'Entraîneur au cours de la saison sportive	80
--	----

ORGANISATEUR PROFESSIONNEL	3000
AGENT SPORTIF	1100

DIVERS

FRANCE BOXE	21
DROIT DE RECLAMATION	150
DUPLICATA DE LIVRET SPORTIF	2
DEMANDE DE DUPLICATA ET AUTHENTIFICATION DIPLOME PF et AEROBOXE	15
<i>En cas de CUMUL de FONCTION, frais administratif à CHAQUE NOUVELLE LICENCE (+)</i>	40

A PARTIR DU 1ER
AVRIL 2024